

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 DECEMBRE 2022 à 20 heures

Présents : Frank STEYAERT, Daniel MALUGANI, Françoise MONNIER, Romain SASSARD, Sébastien VERPILLAT, Christine BULABOIS, Geneviève ZANCHI, Pascal LANAUD

Absents excusés : Ludovic DUBIEF (pouvoir à Françoise MONNIER), Frédéric ALLOMBERT BLANC (pouvoir à Christine BULABOIS), Hervé GUENARD (pouvoir à Frank STEYAERT)

Secrétaire de séance : Romain SASSARD

**1 - Maitrise d'œuvre pour l'aménagement de la Fruitière**

A la suite de la réunion du Conseil municipal en date du 2 décembre 2022, Monsieur Sébastien BOUDIER, maître d'œuvre domicilié 23A avenue Thurel à Lons-le-Saunier a été contacté et a rendu une esquisse répondant à la commande formulée (maintien de la totalité du bâtiment avec réhabilitation des extérieurs ; aménagement d'un deuxième appartement ...).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec Monsieur Sébastien BOUDIER.

**2 - Suggestion d'une « boîte à livres »**

Le Conseil prend connaissance de la suggestion formulée d'installer une « boîte à livres » à Thoiria.

Le Conseil émet un avis de principe favorable pour donner suite à cette proposition.

Les maires de communes avoisinantes qui ont installé une telle boîte à livres seront contactés pour qu'ils en exposent le fonctionnement.

**3 - Cérémonie des vœux du 8 janvier 2023 et repas des Aînés du 21 janvier 2023.**

Le Conseil procède à l'organisation de ces deux journées.

**4 - Opportunité d'acquisition d'une parcelle de bois**

La Commune est sollicitée pour exercer son droit de préférence, pour l'acquisition d'une parcelle de bois de 0,86 ha pour un prix de 2 400 €. Le Conseil s'est rendu sur place et considère que cette parcelle, très accessible en bordure de route forestière, a une belle valeur d'avenir. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition de la parcelle D 379. appartenant à Madame Arlette DEROCHE, pour un prix de 2 400 € et autorise le maire à procéder à l'acquisition et à signer tout document afférent.

**5 - Installation d'une réserve incendie à la Fraîte.**

Le Conseil prend connaissance des devis présentés et retient le devis de la Petite entreprise pour un montant de 36 645 € HT pour l'installation d'une réserve incendie à la Fraîte y compris l'aménagement des chemins d'accès.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le maire à engager les opérations nécessaires et à solliciter les subventions possibles.

**6 - Questions diverses**

6.1 Le Conseil met à disposition de l'association l'Azuré de la Croisette la salle communale pour l'organisation de l'Arbre de Noël des enfants de Thoiria et de Soucia le 17 décembre 2022.

6.2 Le Conseil met à la disposition de Mesdames et Messieurs les habitants de Thoiria la salle communale le dimanche 18 décembre afin qu'ils puissent profiter ensemble de la retransmission du match de la finale de la coupe du monde de football.

La séance est levée à 22 heures 30

Le Maire

Frank STEYAERT

